

VISA

**FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE
(antérieurement, Le Fonds Marché Monétaire GBC)**

**FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE (parts de catégorie A)
(antérieurement, Le Fonds d'Obligations Canadien GBC)**

**FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS PEMBROKE
(antérieurement, Le Fonds d'Obligations de Sociétés GBC)**

**FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU PEMBROKE
(antérieurement, Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC)**

**FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL PEMBROKE
(antérieurement, Le Fonds Équilibré Mondial GBC)**

**FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PEMBROKE
(antérieurement, Le Fonds de Croissance Canadien GBC)**

**FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC.
(antérieurement, Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.)**

**FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL PEMBROKE (parts de catégorie A)
(antérieurement, Le Fonds de Croissance International GBC)**

FONDS CONCENTRÉ PEMBROKE (parts de catégorie A et F)

L'Autorité des marchés financiers octroie son visa pour le prospectus simplifié des émetteurs susmentionnés daté du 1er avril 2020 (le « prospectus »).

En outre, le présent visa fait foi du visa du prospectus de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3e étage
Québec (Québec)
G1V 5C1
tél. : 418.525.0337

numéro sans frais : 877.525.0337
télééc. : 418.525.9512

800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1G3
tél. : 514.395.0337

numéro sans frais : 877.525.0337
télééc. : 514.873.3090

Le prospectus a été déposé en vertu du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 en **Colombie-Britannique**, en **Alberta**, en **Saskatchewan**, au **Manitoba**, au **Nouveau-Brunswick**, en **Nouvelle-Écosse**, à **l'Île-du-Prince-Édouard** et à **Terre-Neuve et Labrador**. Le visa du prospectus est réputé octroyé par l'autorité de chacun de ces territoires lorsque les conditions prévues par le Règlement sont réunies.

Le 3 avril 2020

(s) Sophie Hamel

Sophie Hamel
Directrice de la surveillance des fonds
d'investissement par intérim

SEDAR N° 3026958
DÉCISION N° 2020-FI-0027